



**Arrêté du maire nommant les membres
du conseil d'administration du CCAS issus des associations**

Arrêté n° 2026_DM_001

Le Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 03/04/2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale ;

Vu l'avis du maire adressé aux associations et personnes concernées le 16/04/2026 ;

Vu les propositions faites par :

- les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion ;
- l'Union départementale des associations familiales ;
- les associations de retraités et de personnes âgées ;
- les associations de personnes handicapées ;

Vu la carence de candidat représentant les associations familiales désignées par l'UDAF ;

Arrête :

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Monsieur Jean Perlemoine, représentant AISP
- Madame Rose-Marie Ledru, représentant l'Association aide alimentaire sud Sarthe
- Madame Delphine Selier, représentant la Mission Locale
- Madame Catherine Coiffard, représentant la Croix Rouge
- Monsieur Roland Frizon, représentant le CD'IL
- Madame Christine Lecornet, représentant le Secours Populaire
- Madame Chantal Chauvelier, représentant le Comité des Fêtes Disséen
- Madame Fabienne Haies, représentant la FNATH

Article 2 – Le présent arrêté sera affiché en mairie ou publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Fait à Le Lude, le 12 mai 2026

Le Maire, René de Nicolay



Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

Bersier
Levrault

ID : 072-200077162-20260512-2026_DM_001-AR